

UNE MUTATION DANS LES PRÉOCCUPATIONS SÉCURITAIRES ?

Dans une précédente livraison (XI.3), **Philippe ROBERT**, directeur de recherches, et Marie-Lys **POTTIER**, ingénieur d'études, avaient analysé le sentiment d'insécurité entre le milieu des années 1970 et le milieu de la décennie 1990. Leurs résultats concernent, cette fois, les dernières années ; ils annoncent peut-être une sérieuse mutation dans les préoccupations sécuritaires.

À l'occasion de la récente campagne pour les élections municipales, la presse a pointé, avec un bel ensemble, l'importance de l'insécurité parmi les hantises citoyennes. Tant que le souci du chômage régnait sans partage, bien des "insécures" hésitaient à crier trop fort leur préoccupation ; il fallait en être obsédé pour lui accorder plus d'importance qu'à l'emploi. Quand l'inquiétude pour celui-ci a fléchi, un nombre accru a trouvé légitime d'avouer aux sondages son souci sécuritaire. Des raisons circonstancielles ont peut-être facilité encore cette expression. Dans une perspective d'élections locales, les thèmes de société globaux – tels l'emploi ou la pauvreté – cèdent plus facilement la place aux préoccupations de proximité, par exemple la sécurité des personnes et de leurs biens. On n'ignore pas, en outre, combien l'insécurité est fortement liée à des positions de droite ou d'extrême droite ; peu satisfaits de l'état des partis chargés de les représenter, les citoyens de cette tendance ont pu trouver dans une expression accentuée de leur insécurité une manière légitime de s'exprimer. Enfin, le relief de la préoccupation sécuritaire a encore fait boule de neige en raison de l'empressement des candidats à lui faire écho, ne serait-ce que pour passer plus facilement sous silence l'autre grand vainqueur des sondages, l'environnement. Quel rôle qu'aient pu tenir ces raisons de conjoncture pour expliquer la place de l'insécurité lors de la campagne des municipales, hommes politiques, journalistes et essayistes semblent persuadés qu'elle en tiendra une aussi grande dans le débat public qui va accompagner les échéances électorales de 2002.

Pour autant, une analyse des données disponibles nous conduit à faire l'hypothèse de mutations substantielles à l'œuvre sous cette agitation médiatique.

Le sentiment d'insécurité entre peur et préoccupation

Une précision sémantique constitue un préalable nécessaire. Le *sentiment d'insécurité*, ce vocable du débat public, éclate à l'observation : d'un côté, une peur d'être, soi ou ses proches, victime de la délinquance ; de l'autre une préoccupation pour la délinquance comme problème social. On les confond aisément parce que les 'apeurés' sont souvent aussi "insécures" et réciproquement. Néanmoins, ces deux dimensions diffèrent largement. La peur apparaît comme une sorte d'anticipation du risque, d'où sa liaison avec les indicateurs locaux de délinquance enregistrée ou avec les scores de victimation, plus particulièrement d'agression. Mais cette perception du péril varie selon la plus ou moins grande vulnérabilité que l'on ressent : la perspective d'une agression effraie davantage à un âge où une fracture se consolide difficilement ; elle panique plus celle qui y voit, au delà du seul affrontement physique, la possibilité d'un viol ; la victimation fait enfin davantage peur quand elle paraît liée aux conditions de vie d'un quartier qu'on ne peut quitter faute de ressources suffisantes. La peur du crime apparaît aussi fragmentée : dans une même population, au cours d'une même enquête, on peut recueillir des scores et observer des profils très différents selon que l'on interroge sur la peur le soir dans la rue, chez soi, dans les différentes sortes de transports publics, ou encore pour ses enfants. Cependant, le sentiment d'insécurité ne se réduit pas à la seule peur : craindre la délinquance pour soi ou pour les siens est une chose ; la considérer comme un problème social sérieux, voire essentiel, en est une autre. Cette préoccupation est généralement moins sensible que la peur à l'exposition au risque ; en revanche, elle semble dépendre pas mal du bagage culturel et des capacités d'adaptation.

Dans une recherche précédente¹, nous avons travaillé et sur la peur et sur la préoccupation ; nous y reviendrons prochainement avec de nouvelles données. Pour le moment, nous allons nous concentrer sur la

¹ ROBERT (Ph.), POTTIER (M.L.), "On ne se sent plus en sécurité" ; délinquance et insécurité : une enquête sur deux décennies, *Revue Française de Science Politique*, 1997, 47, 6, pp. 707-740. Des versions abrégées ont paru, outre le numéro précité de *Questions Pénales*, dans ROBERT (Ph.), POTTIER (M.L.), *Le sentiment d'insécurité*, in Collectif, *L'État de la France, un panorama unique et complet de la France*, Paris, La Découverte, 1999, pp. 96-98 ; ROBERT (Ph.), *Insécurité et sentiment d'insécurité*, *Revue de la Gendarmerie Nationale*, 1999, 190-191, pp. 80-82 ; on verra enfin une mise au contexte in ROBERT (Ph.), *Le citoyen, le crime et l'État*, Genève-Paris, Droz, 1999.

seule préoccupation afin de chercher si les mouvements qui l'agitent sont seulement conjoncturels ou s'ils reflètent des mutations plus structurelles.

Insécurité, xénophobie, punitivité

Un baromètre *Figaro-SOFRES* qui avait existé entre 1974 et 1987, a été recréé en 1998 ; il invite l'enquêté à choisir le problème qu'il souhaiterait voir traité en priorité par le gouvernement : parti en 1998 de son niveau moyen de la période antérieure, *lutter contre la violence et la criminalité* double ensuite son score pour atteindre 32 % en décembre 2000 (et le dépasser ensuite largement?). Le sondage annuel commandité par la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) assigne plutôt une certaine stabilité à la préoccupation pour l'insécurité. Mais son protocole est assez différent : il s'agit de choisir trois *principales craintes pour la société française*. Néanmoins, la campagne réalisée en 2000 attribue à l'insécurité un ordre de grandeur à peine un peu en retrait – 28 % – par rapport au résultat du baromètre. L'enquête réalisée en décembre 2000 par Agoramétrie situe dans le même ordre de grandeur (32 %) ceux qui se disent *entièrement d'accord* avec la proposition : "on ne se sent plus en sécurité".

Outre qu'elle est répétée chaque année sans guère d'interruption depuis 1977³, cette dernière enquête présente aussi l'avantage de révéler qu'il existe, à côté de ces "insécurés" affirmés une autre strate – aussi importante – d'"insécurés" moins acharnés, une sorte d'armée de réserve de la préoccupation

sécuritaire. Nous avons procédé naguère à l'analyse seconde de ces enquêtes pour la période 1977-1996 ; nous avons pu montrer que l'insécurité allait généralement de pair avec la dénonciation d'un excès d'étrangers (xénophobie) et la nostalgie de la peine de mort (punitivité)⁴ : la forte liaison entre ces trois opinions semblait manifester l'existence d'une structure d'attitude solide et stable.

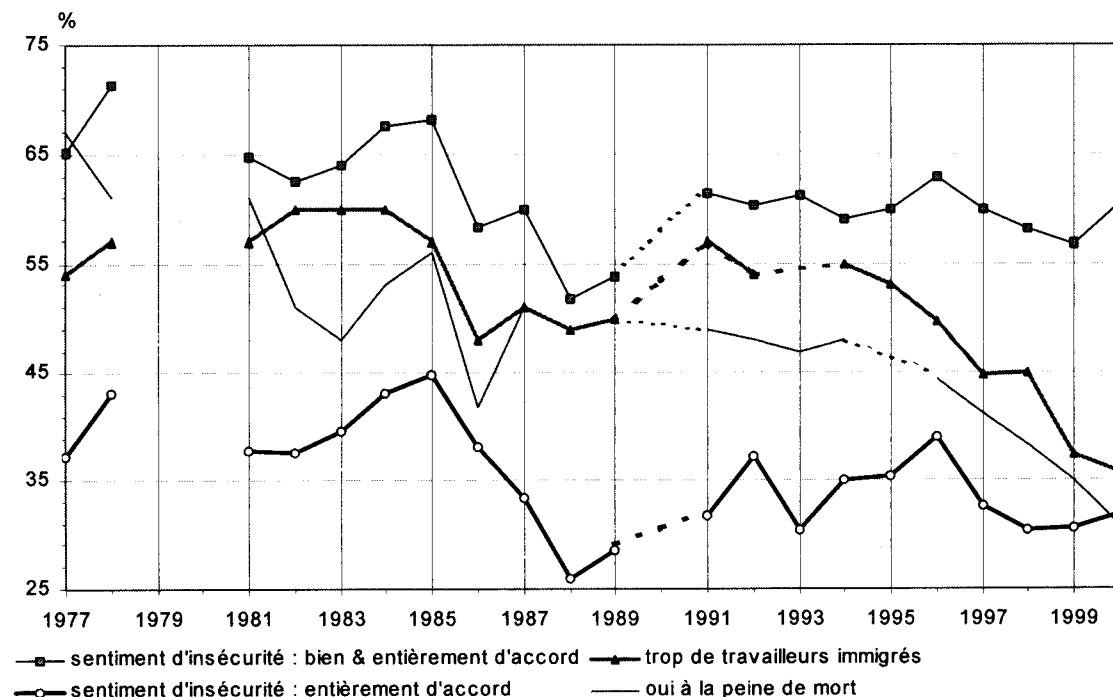
Mais l'observation des enquêtes récentes nous a conduit à nous demander si l'insécurité s'inscrivait toujours aussi fermement dans cette configuration : les scores des trois questions divergent en effet, de plus en plus nettement.

Dans la période récente, les scores des trois questions sont orientés globalement à la baisse, mais la tendance est beaucoup plus affirmée pour les indicateurs de xénophobie et de punitivité que pour celui d'insécurité. En outre, elle est plus ancienne pour les deux premiers que pour le dernier. Elle est aussi plus assurée : en 2000, l'insécurité a regagné à peu près tout ce qu'elle avait perdu entre 1996 et 1999⁵, tandis que l'indicateur de xénophobie marque seulement une atténuation de sa baisse et que les nostalgiques de la peine de mort accélèrent leur déclin.

On s'est alors demandé si le syndrome d'attitudes constitué par ces trois dimensions n'était pas susceptible de perdre de son hégémonie malgré les corrélations que l'on observe entre elles.

De prime abord, pourtant, peu d'éléments militent en faveur d'une telle hypothèse.

Le sentiment d'insécurité⁶ présente toujours, entre 1996 et 2000, des caractéristiques déjà repérées antérieurement. Qua-



Note : Les courbes en pointillés correspondent à des interpolations linéaires pour des données manquantes.

Figure 1 : Courbes d'évolution des opinions insécurité, xénophobie, punitivité (1977-2000)

² LAGRANGE (H.) – La perception de la violence par l'opinion publique, *Revue Française de Sociologie*, 1984, XXV, pp. 636-657 – avait démontré que ce baromètre est très sensible dans le court terme aux fluctuations du débat public, mais que ces oscillations conjoncturelles s'effacent ensuite de sorte qu'il faut les distinguer soigneusement de la tendance à long terme.

³ Sauf en 1978, 1979 et 1990. Agoramétrie procède par petits (autour de 1 000 enquêtés) échantillons nationaux stratifiés sur trois quotas (âge, sexe, PCS). Depuis le début, la réalisation du terrain est confiée à BVA. Nous remercions Jean-Pierre Pagès et Agoramétrie d'avoir mis à nouveau les données de leurs enquêtes à notre disposition.

⁴ On demande aux enquêtés leur degré d'accord avec les propositions : *Il y a trop de travailleurs immigrés et il faut rétablir la peine de mort*.

⁵ C'est surtout vrai des modérément "insécurés" ; les "insécurés" affirmés restent moins nombreux qu'en 1996.

⁶ Sauf précision contraire, on regroupe dans les analyses qui suivent ceux qui se sont déclarés *bien d'accord* et *entièrement d'accord* avec l'opinion *on ne se sent plus en sécurité*.

tre variables le multiplie environ par 1,5 : le sexe (femme), la vieillesse (65 ans et plus), l'auto-positionnement politique à droite, enfin – moins constamment – une affiliation peu intense à la religion majoritaire (catholiques occasionnels ou non-pratiquants)⁷. En revanche, se situer à gauche, surtout avoir atteint ou dépassé le niveau du baccalauréat vaccine fortement contre le sentiment d'insécurité : il peut être jusqu'à quatre ou cinq fois moins fréquent chez les diplômés de l'enseignement supérieur. D'autre part, au cours du même lustre, les caractéristiques qui renforcent ou affaiblissent les chances d'adhésion à la dénonciation d'un excès de travailleurs immigrés ou à la nostalgie de la peine capitale ne diffèrent pas massivement de celles rencontrées pour l'insécurité, même si le sexe joue moins dans ces cas-là que dans celui-ci et qu'à l'inverse, vivre dans l'agglomération parisienne continue à préserver en tout cas de la xénophobie, alors que les Parisiens ont cessé d'être – toutes choses égales par ailleurs – moins préoccupés par l'insécurité.

Dans des analyses factorielles de correspondances annuelles⁸, on retrouve toujours solidement unies sur le premier facteur l'insécurité, la xénophobie et la punitivité. Sans surprise, on aperçoit bien corrélés les critères habituels : avant tout, le bagage éducatif, parfois les plus de 65 ans, mais aussi plus épisodiquement l'agglomération parisienne, la position religieuse, quelques groupes socio-professionnels (enseignants et étudiants, retraités, quelquefois les cadres supérieurs) fortement redondants de l'âge et du capital éducatif, et puis, nettement, la position politique. De tous les risques (délinquance, pollution,

accidents), la délinquance apparaît la plus corrélée à ce premier facteur et elle ne l'est à aucun autre. À partir de 1997, l'opinion sur l'efficacité gouvernementale va rejoindre l'axe insécurité – xénophobie – punitivité. Là encore rien que de très classique : chaque fois que la majorité est passée à gauche – comme c'est le cas en 1997 après la dissolution de l'Assemblée – nous avons vu cette variable d'opinion rejoindre le premier facteur. C'est encore le cas aujourd'hui. Tout se passe comme si "l'insécure", que l'on sait très fortement ancré à droite, évitait de mettre en cause le gouvernement quand il est proche de ses positions politiques, mais au contraire l'incriminait sans hésitation s'il ne lui est pas sympathique. Disons-le autrement : "l'insécure" voit la délinquance comme un problème de société tant que ses amis sont aux affaires, mais comme un problème politique quand ce sont ses adversaires. L'un dans l'autre, cette analyse semble donc confirmer les résultats antérieurs : l'insécurité s'insère bien dans un syndrome d'attitudes comprenant aussi une dimension de punitivité et une autre de xénophobie.

L'autonomisation de l'insécurité ?

Il est toutefois possible de ne pas se contenter de ces premiers tests et d'approfondir l'examen. Opérons une classification des enquêtés en dichotomisant leurs adhésions à chacune des trois dimensions en notant 1 ceux qui répondent *bien* ou *entièrement d'accord*, 0 les autres.

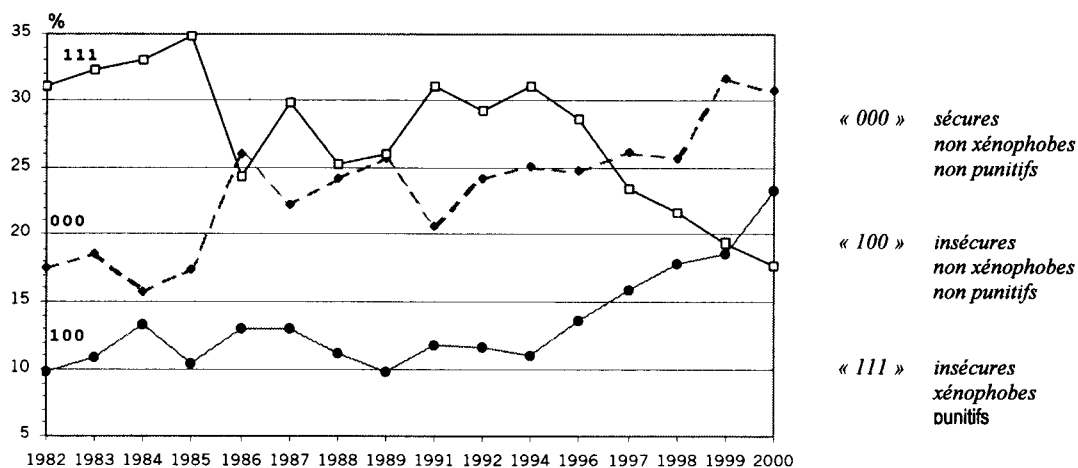


Figure 2 : Courbes d'évolution des principaux groupes "trio" (évolution 1982-2000)

On obtient ainsi pour chaque enquêté une note à trois chiffres, de 111 (insécure, xénophobe, punitif) à 000 (aucun des trois traits) ; chacun est donc rangé dans l'un des huit groupes que l'on a ainsi créés. Ces associations constituent en quelque sorte les modalités d'une variable que l'on nommera "trio".

Si les distributions étaient uniformes, chaque modalité pèserait environ 12 % ce qui n'est évidemment pas le cas. Les cas extrêmes – 111, insécure, xénophobe, punitif ; 000, sécure, non xénophobe, non punitif – sont les plus importants ; trois fois seulement – en 1986, 1988, 1989, ils se sont trouvés à égalité ; depuis 1996-1997, un phénomène de ciseau conduit pour la première fois 000 à dépasser de plus en plus nettement 111.

On rencontre rarement des combinaisons où xénophobie et/ou punitivité ne s'accompagne pas d'insécurité : 001, 010, 011 sont les cas les plus rares et ils restent à peu près stables sur toute la période. De même, les combinaisons insécurité-xénophobie (110) et insécurité-punitivité (101) restent à peu près constantes, mais à un niveau un peu plus important.

En revanche, l'insécurité seule (100) constitue une opportunité plus fréquente et qui augmente même massivement en fin de période. Une ascension, commencée en 1994, la conduit à dépasser 111 la dernière année d'enquête.

Chaque année, un simple tri croisé de la variable trio par les caractéristiques des enquêtés permet de connaître la composition sociologique de chaque groupe. Pour les trois groupes dont l'évolution est marquée par des changements de poids et de structure, l'examen de ces croisements révèle ce qui leur est arrivé.

L'écart se creuse dans les positions favorables à 000 ; il se com-

⁷ Ces résultats sont obtenus par une analyse de régression logistique et mesurés par les *odds ratio* des variables significatives au seuil de 5 %.

⁸ Dans ces analyses, les variables d'opinion sont actives ; les caractéristiques des enquêtés sont placées en supplément ainsi que les risques que l'on appréhende.

ble dans celles favorables à 111 ; l'on peut même apercevoir des ciseaux dans les cas intermédiaires qui basculent de 111 à 000. Ainsi en est-il, en fin de période, non seulement des hommes mais également des femmes. De même, les moins de 35 ans penchent de plus en plus en faveur de 000 ; au contraire, la préférence des plus de 65 ans pour 111 est de plus en plus mesurée ; quant aux 50-64 ans, ils connaissent en fin de période un ciseau qui les fait passer pour la première fois majoritairement dans le camp 000. Autres exemples : ceux qui ont au moins le baccalauréat adhèrent de plus en plus massivement à 000 ; tandis que les moins diplômés modèrent de plus en plus leur traditionnelle allégeance à 111. Ou encore, la droite et les indifférents sont de moins en moins massivement 111 alors que la gauche penche de plus en plus pour 000 ; quant au centre, un ciseau le fait basculer dans le même sens... Les bastions de 111 s'effritent, ceux de 000 se renforcent.

Si les positions du trio insécurité – xénophobie – punitivité s'affaiblissent sur toutes les modalités de tous les critères pertinents, il n'en va pas exactement ainsi pour ceux qui sont seulement insécures.

Attachons-nous maintenant à ce dernier cas de figure (le trio 100). Sa part croît très rapidement en fin de période non seulement chez les femmes mais aussi chez les hommes. Sa croissance est également marquée dans tous les groupes d'âge, mais particulièrement chez les très jeunes. De même, il augmente dans tous les niveaux de diplômes mais notamment chez ceux qui ont le baccalauréat. En ce qui concerne la position religieuse, il se renforce dans tous les cas, mais particulièrement chez les catholiques pra-

tiquants, un groupe pourtant peu disposé à adhérer au trio insécurité, xénophobie, punitivité. Enfin, ce sont les enquêtés qui se placent au centre d'un axe droite-gauche qui manifestent la plus remarquable croissance des adhésions à l'insécurité seule.

En fin de compte, on voit apparaître une figure nouvelle d'"insécure" ; son expansion pallie le déclin de la vieille image de "l'insécure", xénophobe et nostalgique de la peine de mort. La préoccupation sécuritaire n'est plus seulement une facette parmi d'autres d'une crispation plus globale, elle apparaît de plus en plus comme une préoccupation autonome.

L'érosion de l'insécurité entre 1996 et 1999 traduisait la perte de substance du trio insécurité-xénophobie-punitivité, d'une attitude proche des positions d'extrême-droite ou d'ultra-droite. Sa remontée globale en 2000 traduit l'émergence d'une préoccupation autonome envers la sécurité.

Concluons, au moins pour le moment :

- i) la préoccupation sécuritaire s'avoue plus aisément ;
- ii) surtout, elle s'autonomise par rapport à des attitudes de xénophobie et de punitivité qui l'accompagnaient naguère systématiquement et qui ont reflué bien plus fortement qu'elle. Adhérer à la préoccupation sécuritaire devient, sous cette modalité, plus acceptable pour des groupes sociaux qui hésitaient naguère à proclamer leur insécurité.

Philippe ROBERT
probert@ext.jussieu.fr

Marie-Lys POTTIER
pottier@ext.jussieu.fr

VIENT DE PARAÎTRE

BARRÉ (M.D.), POTTIER (M.L.), DELAÎTRE (S.), *Toxicomanies, police, justice : trajectoires pénales*, Guyancourt, CESDIP, Collection Études & Données Pénales, n° 87, 2001.

BENECH-LE ROUX (P.), *L'implantation des programmes d'échanges de seringues : entre acceptabilité et accessibilité*, Guyancourt, CESDIP, Collection Études & Données Pénales, n° 88, 2001.

MUCCHIELLI (L.), L'expertise policière des "violences urbaines". Une approche critique, *Informations Sociales*, 2001, n° 92, pp. 14-23.

MUCCHIELLI (L.), Monoparentalité, divorce et délinquance juvénile : une liaison empiriquement contestable, *Déviance & Société*, 2001, vol. 25, n° 2, pp. 209-225.

ROBERT (Ph.), L'invention de la police. De la communauté à l'État, *Informations Sociales*, 2001, n° 92, pp. 4-14.

ROBERT (Ph.), Les origines sociales de l'inquiétude sécuritaire, *La Recherche*, 2001, n° 343, pp. 65-69.

Le texte de ce bulletin est accessible et téléchargeable
(Microsoft Word® et Adobe Acrobat Reader®)
sur notre site Internet : <http://www.cesdip.msh-paris.fr>